



Abeilles sauvages dans les PNRs de Nouvelle-Aquitaine

LIFE « Wild bees » - LIFE19 NAT/FR/000975

# Le projet – LIFE Wild Bees

- Durée prévue : 5 ans (Septembre 2021 – Mai 2026)
- Budget prévisionnel : **6 494 031 €**  
– Contribution de l'UE à hauteur de  
**3 894 124 € (60 %)**
- 8 bénéficiaires dont le PNR Périgord-Limousin en tant que bénéficiaire coordinateur



# Les bénéficiaires du projet

- Les 5 Parcs naturels régionaux de Nouvelle-Aquitaine



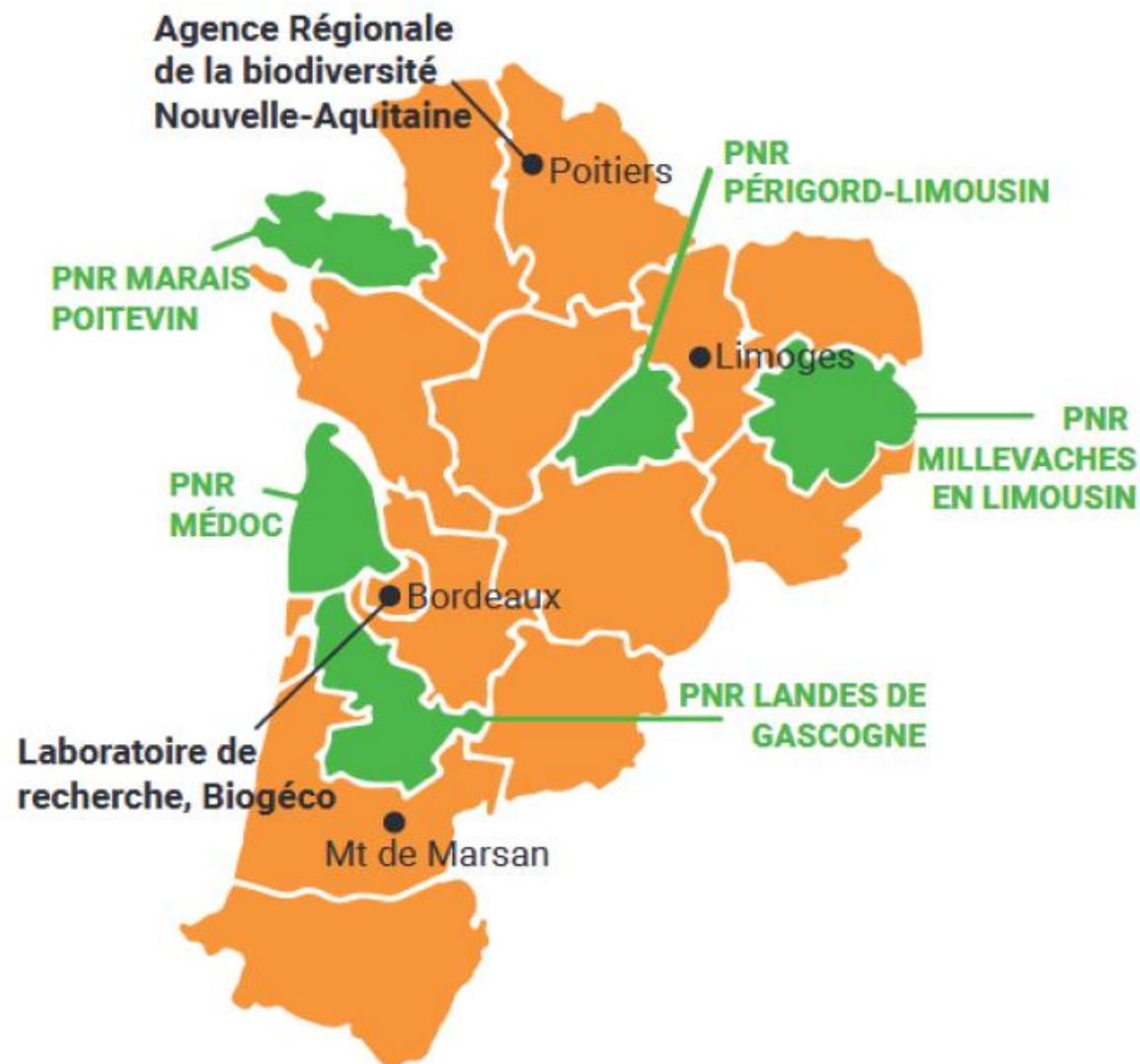
- Le laboratoire de recherche



INRAE



- Les partenaires





# Les grands axes du projet



Améliorer les connaissances pour mieux préserver les abeilles sauvages



Recréer un maillage dense d'habitats favorables



Développer et structurer une proposition de plants et graines d'origines locales



Transmettre les bonnes pratiques vers les professionnels des territoires et des citoyens



# ETAT INITIAL DES CORTEGES D'ABEILLES SAUVAGES



# Etat initial des cortèges d'abeilles sauvages

- Chaque PNR a sélectionné une quinzaine de sites sur son territoire (avec validation par OPIE et INRAE) :

PNR	Milieux présents
Médoc	Lande humide
	Prairie mésophile de fauche
	Dune grise
Périgord-Limousin	Lande humide
	Prairie à joncs
	Prairie humides sub-atlantiques / maigre de fauche
	Pelouse calcicole
Landes de Gascogne	Lande humide
	Lande sèche
	Prairie de fauche
Marais-Poitevin	Pelouse calcicole
	Dune grise
	Mégaphorbiaie
Millevaches en Limousin	Prairie mésohygrophile eu-saumatre
	Plantation résineuse sur tourbière
	Tourbière
	Lande sèche
	Prairie

Action A2 : Localisation des 15 sites d'inventaire des populations d'Abeilles sauvages sur le territoire du PNRPL

- 1;2;3;4 : Prairies à joncs
- 5;6;7;8 : Landes humides à bruyère
- 9;14;15 : Pelouses calcicoles
- 10;11;12;13 : Prairies humides subatlantiques / maigre de fauche
- 5;6;11;14 : Sites "travaux"

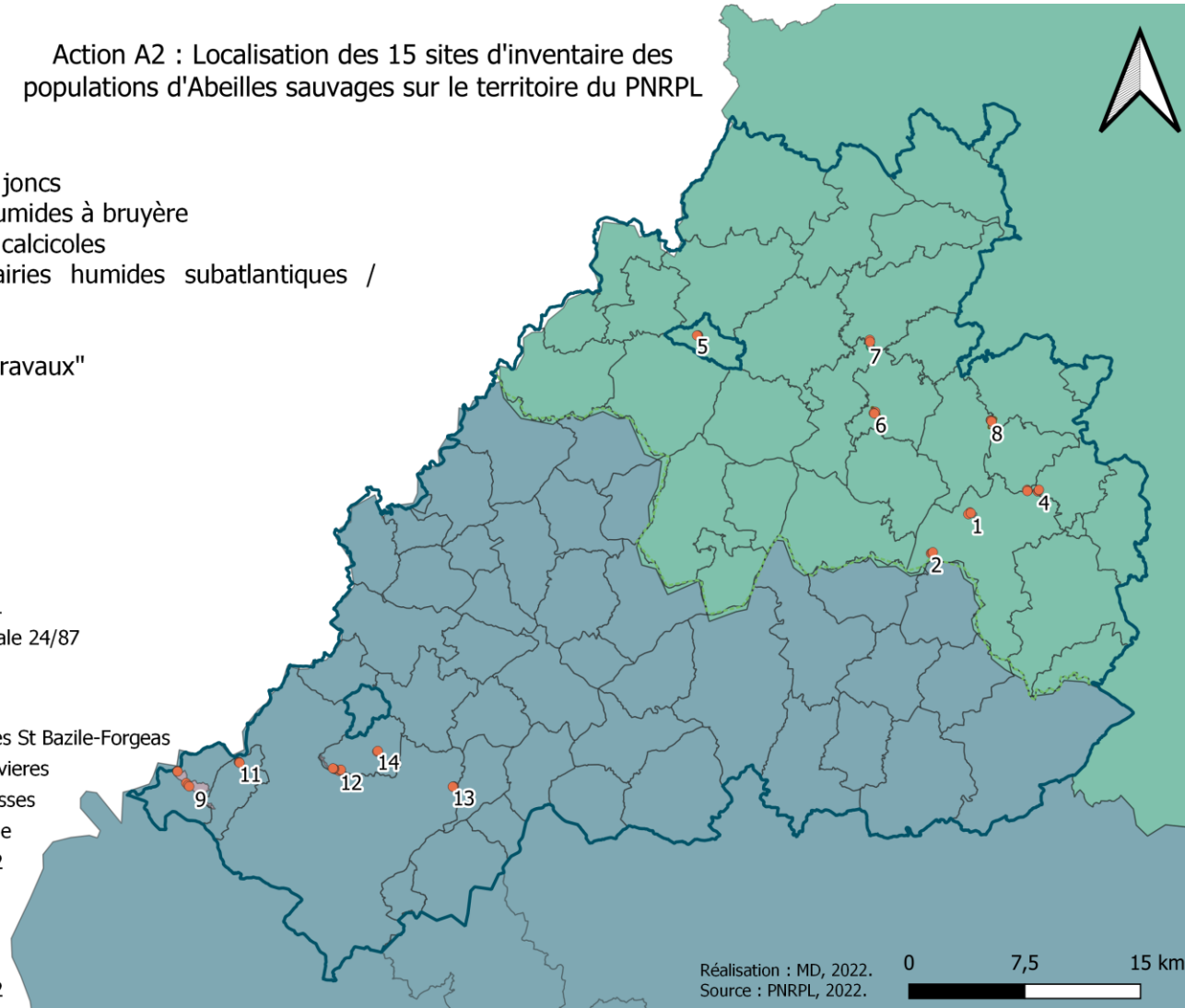
- ▭ Périmètre du PNRPL
- Limite départementale 24/87
- ▭ Communes PNRPL

Réseau RNR

- ▭ 6\_Lande des tuileries St Bazile-Forgeas
- ▭ 7\_Landes de Chenevieres
- ▭ 26\_Lande des Jarrosses
- ▭ 28\_Lande de la Judie
- ▭ Localisation sites A2

87\_24

- DORDOGNE
- HAUTE-VIENNE
- ▭ Localisation sites A2



# Etat initial des cortèges d'abeilles sauvages

- Méthodologie WESTPHAL et al. (2008) : Pièges de Moericke



- Protocole mise en place de **mars à octobre – 1 fois par mois (48h)**
- + Suivi des gros apidés – 3 passages réalisés en 2022: état initial

# Etat initial des cortèges d'abeilles sauvages

Rôle de chacun au sein de l'action :

- 1. PNRs** : Mise en œuvre du protocole de suivi  
→ récolte des échantillons
- 2. OPIE** : Déterminations des espèces d'abeilles
- 3. INRAE** : Analyses statistiques



**Envoi des échantillons**

**Envoi des données**



# Etat initial des cortèges d'abeilles sauvages

Rôle de chacun au sein de l'action :

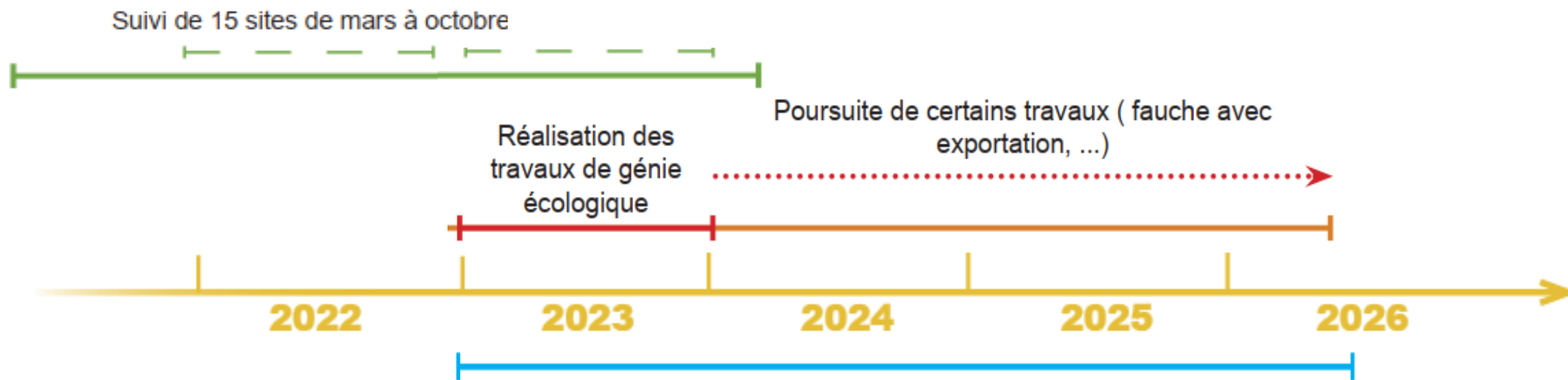
## 3. INRAE : Analyses statistiques

- Calcul de métriques de diversité d'abeilles sauvages (tenant du nombre d'espèces et de l'abondance par espèce) à différentes échelles (habitats, PNR, ...) pour les différentes années
- Comparaison de ces métriques pour les sites à travaux (avant et après travaux de restauration)
- Croisement de ces données avec:
  - La composition et configuration paysagères
  - Les ressources florales (relevés botaniques)
  - Les variables climatiques

# Etat initial des cortèges d'abeilles sauvages

- Interactions avec les autres actions :

## Etat initial des populations d'abeilles sauvages



Suivi des espèces sur les 5,5 ans du projet

→ Etude de l'impact des actions concrètes de conservation sur les populations d'abeilles sauvages



# RESTAURATION D'HABITATS FAVORABLES



# Restauration d'habitats favorables

**Au sein de sites à haute valeur environnementale :**  
(Réserve naturelle; Site Natura 2000; ENS; ...)



- **Travaux prévus :**

**Création de surfaces de sol nu** (Décapage/étrépage, scarification du sol)

**Réouverture de milieux** (Bucheronnage sélectif, broyage lourd de réouverture)

**Maintien de milieux fleuris** (Fauche avec exportation, mise en place de pâturage, réensemencement ...)

**Restauration de sites de nidification**

**Restauration de sites d'alimentation**



# Restauration d'habitats favorables

## - Sites à haute valeur écologique

- Par PNR : Parmi les **15 sites suivis** en état initial → **5 sites identifiés** pour y mener des travaux

PNR	Surfaces sites (Ha)	Surfaces travaux (Ha)	Sites / Milieux	Gestionnaires
Marais-poitevin	6,3	~ 5,9	2 Coteaux calcaires 2 Mégaphorbiaies 1 Dune grise	PNR MP CEN NA Vinci ASF
Médoc	15,7	~ 15,7	2 Prairies mésophiles 2 Landes humides 1 Dune grise	Conservatoire du Littoral Port de Bordeaux Commune
Millevaches en Limousin	45,5	~ 11	2 Landes sèches 3 Plantations	CEN NA ONF Agriculteur
Périgord-Limousin	46	~ 6,5	3 Landes humides 2 Coteaux calcaires	CEN NA PNR PL Particulier
Landes de Gascogne	32,6	~ 32,6	3 Prairies	Commune Particulier
<b>Total :</b>	<b>146,1 Ha</b>	<b>~ 56 Ha</b>	<b>23 sites et 8 milieux</b>	<b>12 gestionnaires</b>

# Restauration d'habitats favorables

## - Sites à haute valeur écologique

- Incendies dans le département de la Gironde → 6 sites impactés au sein du PNR Landes de Gascogne

Sites impactés	Habitats	Impacts
Le Gât-Mort	Lande humide	Impacts importants sur l'entièreté du site
La fosse aux demoiselles	Lande humide	Impacts importants sur l'entièreté du site
Louchats RTE Sud	Lande sèche	Impacts importants sur l'entièreté du site
Louchats RTE Nord	Lande sèche	Impacts importants à proximité du site (200m)
Prairies RTE Le Tuzan	Prairies de fauche	Retournées via broyeur landais

# Restauration d'habitats favorables

## - Sites à haute valeur écologique





# Restauration d'habitats favorables

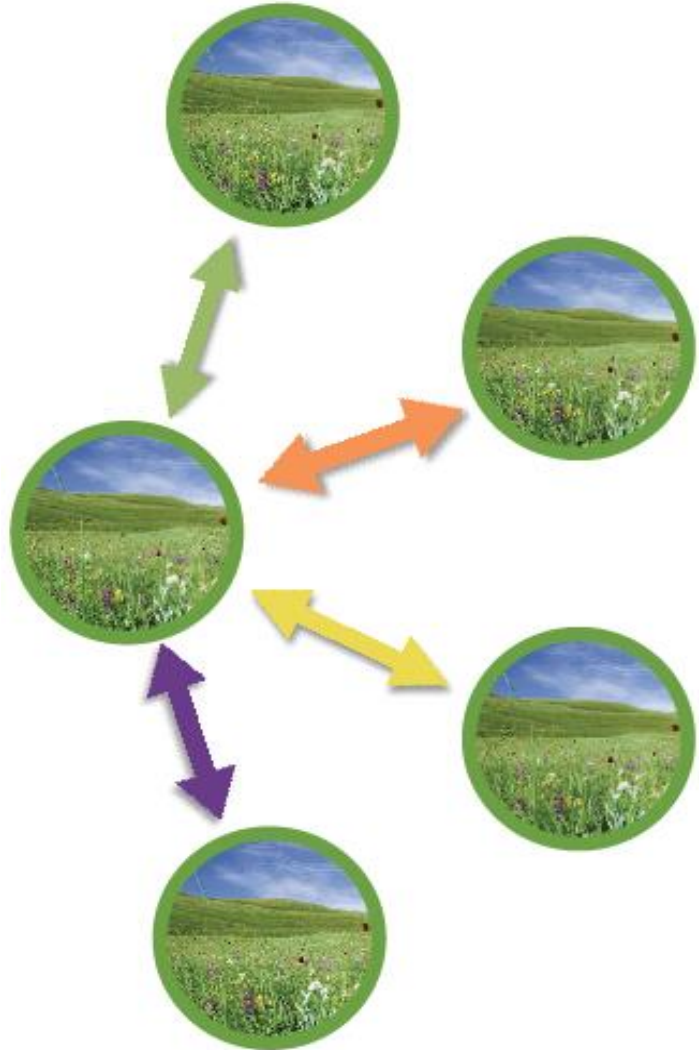
## - Sites à haute valeur écologique

- **Solution :**
- **Maintien du protocole de suivi des cortèges d'abeilles sauvages sur les 4 sites de landes**
  - La gestion par le feu est une méthode reconnue pour les landes → Suivi de la recolonisation
- **2 nouveaux sites de landes ont été sélectionnés en remplacement des sites de prairies**
  - Impact trop important / trop ponctuel du broyeur landais pour que le maintien du suivi soit pertinent
  - Cohérence avec les sites suivis non impactés



# Restauration d'habitats favorables

- **Objectif :**
  - Restaurer un maillage dense d'habitats favorables
- **Cibles**
  - **Des espaces agricoles** (bandes enherbées, cours de ferme, reconversion de terres arables, prairies de fauche....)
  - **Des dépendances vertes des réseaux énergétiques** (GRTGaz, RTE, ENEDIS, ...)
  - **Des linéaires de bords de voiries nationales et/ou départementales**
  - **Espaces communaux**, comme des linéaires routiers, des jardins publics....



# Restauration d'habitats favorables - Emprises vertes

Signature de convention dans le cadre de la coordination globale avec :

1. **ENEDIS** - En cours de signature
2. **GRTgaz** – Signée



Prise de contact et discussion en cours avec :

- RTE : Réponse à l'appel à projet par le PNR PL – Non aboutit
- Départements : 24, 87, 33 ...
- SNCF, ...



# Restauration d'habitats favorables

## - Emprises vertes

- 3 tronçons expérimentaux à définir par PNR :
  - En concertation avec les équipes techniques des gestionnaires
  - Critères :
    - Proche des sites à haute valeur écologique inventoriés
    - Tronçons présentant un déficit quant à l'accueil des abeilles sauvages
    - Facilité de la mise en place des travaux
    - Facilité d'accès

# Restauration d'habitats favorables

## - Surface agricole utile

→ Une MAEC Biodiversité “Création d'un couvert d'intérêt floristique et faunistique favorables aux pollinisateurs et aux oiseaux communs des milieux agricoles”, a été proposée cette année dans le PAEC :

- **PNRs : PL, ML et M + MP sur des MAEC similaires**

MAEC BIODIVERSITE - CREATION DE COUVERT D'INTERET FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE FAVORABLES AUX POLLINISATEURS ET AUX OISEAUX COMMUNS DES					
Mesure localisée					
Surfaces éligibles : codes culture de la catégorie terres arables hors surfaces herbacées temporaires/jachères depuis plus de 2 ans, cultures pérennes					
	Libellé de l'obligation	Commentaires	Période où s'applique l'obligation	Surcoûts et manques à gagner	
Transversa	Seules les parcelles dont au moins une partie de la surface est présente dans le PAEC sont éligibles.		Ce critère s'applique uniquement au 15 mai de la 1ère année d'engagement.	non rémunéré	
	Diagnostic agro-écologique de l'exploitation	Le diagnostic de l'exploitation devra être établi en fonction de l'enjeu du territoire et de la mesure. Il pourra être ciblé sur les surfaces pertinentes.	À transmettre à la DOT(M) au plus tard le 15 septembre de la 1ère année d'engagement.	non rémunéré	
	Formation à réaliser au cours des 2 premières années de l'engagement.	L'opérateur définit la formation à effectuer en fonction de l'enjeu du territoire et de la mesure.	2 premières années d'engagement.	non rémunéré	
Obligations du cahier des charges de la mesure	Mettre en place et maintenir la superficie en couvert : - implantation du couvert au plus tard le <b>15/11</b> de la première année d'engagement ; - respect des conditions d'implantation.	Date et conditions d'implantation déterminées par l'opérateur.	Sur toute la durée du contrat.	572,49	
	Respecter la localisation du couvert.	Localisation du couvert déterminée par l'opérateur.	Sur toute la durée du contrat.		
	Respecter les couverts autorisés.	Liste des couverts autorisés déterminée par l'opérateur en concertation avec un comité d'experts biodiversité régional, selon les enjeux du territoire, parmi la liste suivante : - cultures annuelles à fort intérêt faunistique ou floristique ; - mélanges graminées - légumineuses d'intérêt faunistique ou floristique ; - légumineuses d'intérêt faunistique ou floristique ; - cultures cynégétiques d'intérêt faunistique ou floristique ; - plantes messicoles, mélanges messicoles/céréales ; - mélange d'espèces favorable au développement des insectes pollinisateurs ou auxiliaires ou à la protection de la petite faune ; - possibilité de laisser s'exprimer la végétation spontanée si cela est justifié.  Privilégier les espèces indigènes, produites localement.	Sur toute la durée du contrat.		
	Respecter une largeur minimale de x mètres et maximale de y mètres et/ou une surface minimale de <b>0,5 ha</b> du couvert d'intérêt.	x, y et z déterminés par l'opérateur.	Sur toute la durée du contrat.		
	Ne pas réaliser d'intervention mécanique entre le <b>01/01</b> et le <b>15/06</b> . Le cas échéant, respecter les modalités d'entretien.	Ces paramètres sont fixés par l'opérateur en tenant compte du cycle des espèces implantées afin d'assurer la fonction favorable à la biodiversité.	Sur toute la durée du contrat.		non rémunéré
	Respecter l'interdiction de fertilisation azotée.		Sur toute la durée du contrat.		non rémunéré
Ne pas utiliser de produits phytosanitaires sur la totalité des surfaces engagées.	Dans certains cas très particuliers, des traitements localisés pourront être autorisés.	Sur toute la durée du contrat.	non rémunéré		
Enregistrer les interventions sur chacun des éléments		Sur toute la durée du contrat.	20,50		
* Notamment la tourterelle des bois			<b>Total surcoûts et manques à gagner</b>	<b>593  </b>	
			<b>% coûts de transaction</b>	<b>10%  </b>	
			<b>Montant de l'aide (l/ha)</b>	<b>652  </b>	

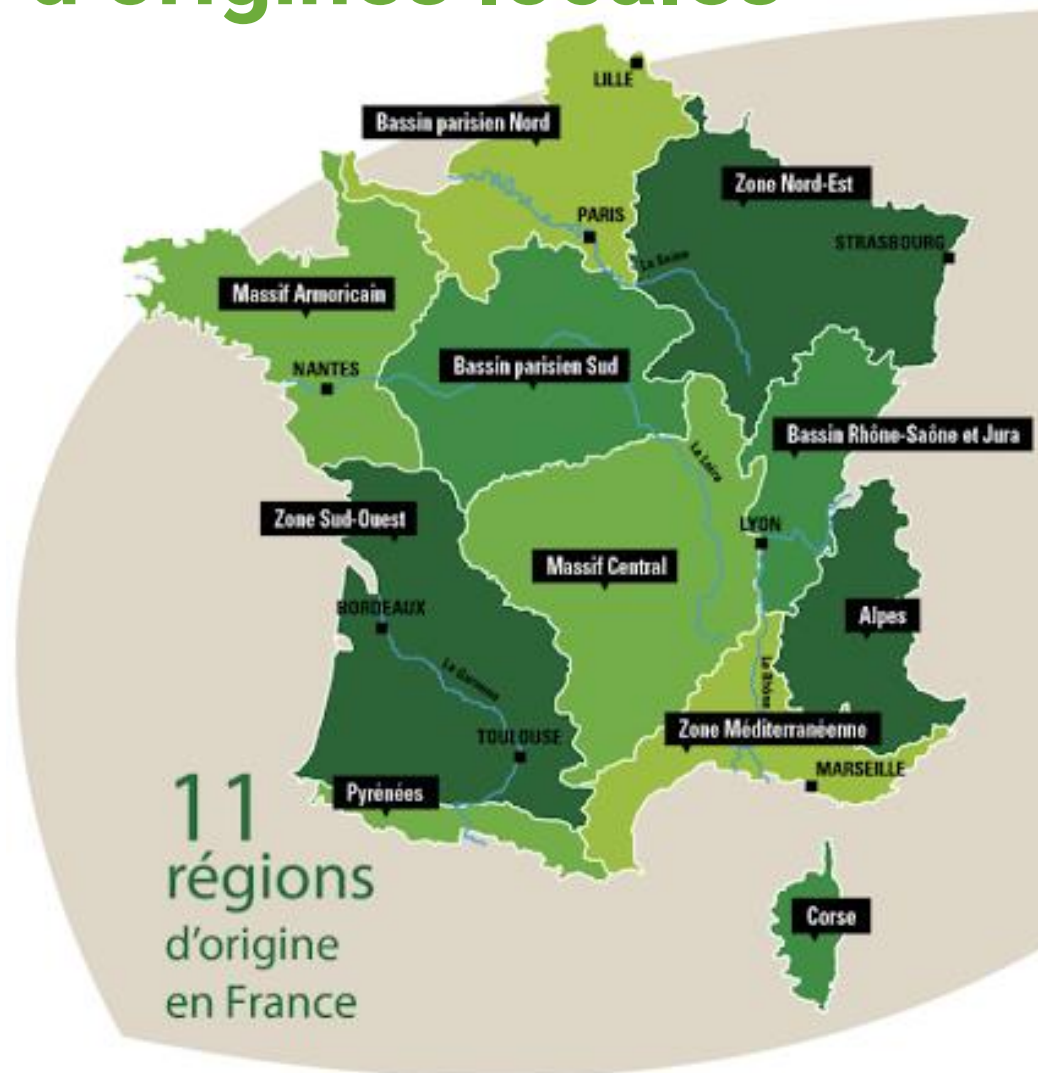




# DÉVELOPPEMENT ET STRUCTURATION D'UNE PROPOSITION DE PLANTS ET GRAINES D'ORIGINES LOCALES

# Développement et structuration d'une proposition de plants et graines d'origines locales

- Sensibilisation grand-public → Achat de sachets de graine – élaboration de mélanges de graines adaptés à chaque territoire de Parc
- Accompagnement de projets de réensemencement → Achat de mélange de graines ou de plants en godet via marché public
- Formation – Réensemencement via brossage de graines pour les agriculteurs en lien avec les CBN SA et MC
- PNR PL : Plantation de haies sur les SAU du PNR via l'animation d'un appel à candidature porté par la LPO Limousin et Prom'Haie





# COMMUNICATION ET SENSIBILISATION





# Outils de communication

- Plaque officielle du projet + Kakémonos
- Site internet : Life-wild-bees.eu

## Les 4 objectifs du projet



- 1- Améliorer les connaissances**  
Des études scientifiques sont menées pour évaluer la diversité des abeilles sauvages sur un ensemble d'habitats caractéristiques des 5 Parcs naturels régionaux de Nouvelle-Aquitaine.
- 2- Recréer des habitats favorables**  
Des travaux de génie écologique sont réalisés pour restaurer des habitats favorables aux abeilles sauvages, sur des sites à haute valeur patrimoniale (réserves naturelles, sites Natura 2000, ...) et des corridors écologiques entre ces sites via les réseaux de transport routier et d'énergie (bords de routes, sous les lignes à haute tension, ...).
- 3- Développer et structurer une proposition de plants et de graines d'origines locales**  
Des mélanges de graines locales sont créés afin de proposer aux publics des semences adaptées aux pollinisateurs et à leurs milieux.
- 4- Transmettre et valoriser les bonnes pratiques**  
Sensibiliser les publics à la préservation des abeilles sauvages et former les acteurs du territoire aux pratiques favorables à celles-ci.

www.life-wild-bees.eu



## Le LIFE, qu'est-ce que c'est ?

C'est l'instrument financier de l'Union Européenne dédié au soutien de projets dans les domaines de l'environnement et du climat. Créé en 1992, il contribue à la mise en œuvre, au développement et au renforcement de la politique et de la législation environnementales communautaires en cofinçant des actions pilotes et des projets démonstratifs, d'intérêt européen.



**1 000 espèces** d'abeilles sauvages en France

**5 Parcs naturels régionaux** associés pour mener des actions de gestion sur leur territoire

**5 ans de programme** de septembre 2021 à mai 2026



### Bénéficiaires associés

Parc naturel régional (Pnr) du Marais-Poitevin, du Médoc, de Millevaches en Limousin, des Landes de Gascogne, le laboratoire de recherche BIOGECO (INRAE/Univ. de Bordeaux), l'Office pour les insectes et leur Environnement (78), et l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine.

Budget : 6 494 031 €

**Coordination du projet :**  
Parc naturel régional Périgord-Limousin  
05 53 55 36 00  
info@pnrpl.com

Avec le soutien technique et financier de :



Programme européen



## ABEILLES SAUVAGES

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES ET PRÉSERVATION DE LEURS HABITATS

Le LIFE Wild Bees  
LIFE19 NAT/FR/000975



**5 Parcs naturels régionaux engagés ensemble pour la préservation des abeilles sauvages**

**5 ans de programme de 2021 à 2026**

**1 000 espèces d'abeilles sauvages en France**

Ils nous soutiennent :





# Sensibilisation

- Présentation du projet LIFE dans d'autres programmes et événements :
  - Evènement pollinisateurs – pavillon France – Congrès mondial de l'UICN - **150 personnes**
  - InterLIFE 2021 - **70 personnes**
  - Conférence « Les Parcs Naturels Régionaux de Nouvelle-Aquitaine » - Festival International du Film Ornithologique de Ménégoût - **50 personnes**
  - COSUI du Plan national d'action Pollinisateur - **53 personnes**
  - Congrès européen de l'entomologie
  
- Communication générale des bénéficiaires : programme d'animations grand-public, stands, ...

# Sensibilisation

- **Sensibiliser et former les acteurs clés des territoires via :**

## **Animations et formations dispensées par l'OPIE :**

- Formations pour les gérants de sites à haute valeur écologique et expert entomologiste
- Formations des agents communaux, de voiries et de réseaux énergétiques + élus, apiculteurs, agriculteurs ...
- Animations destinées au Grand public pour les sensibiliser aux pollinisateurs

## **Transmission des bonnes pratiques :**

6 cahiers techniques de retours d'expérience, notamment sur des travaux de génie écologique.

# Communication et sensibilisation

## • Rendez-vous de la Biodiversité

- 5 RDV/an, 1 RDV par PNR chaque année, 1 thématique commune/an

Volonté de toucher un public large (jeune public, personnes pas forcément sensibilisées/initiées) → pour la partie introductive : s'appuyer sur des "outils" ludiques, qui interpellent, qui font participer

Thématique du 1er RDV : biologie, écologie des abeilles sauvages

1. Pièce de théâtre "**Pour une poignée de pollen**" (Compagnie 24.92)
2. Echange avec des professionnels de différents secteurs + espace "enfants"



## RENDEZ-VOUS DE LA BIODIVERSITÉ

### Théâtre-débat « Pour une poignée de pollen ! » par la Cie 24.92

Témoignages d'acteurs locaux  
Apéritif convivial

Samedi 12 novembre 2022, de 18h à 20h30

📍 Médiathèque de Lacanau (33)

Gratuit • Accessible à tous • À partir de 7-8 ans, animations pour les enfants prévues en parallèle • Nombre de places limité à 50 personnes • Inscription obligatoire par mail [adresse mail]

©Eva Thibon

Organisé par :



24  
92





# ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS VOLONTAIRES À UN CHANGEMENT DE PRATIQUE





# Accompagner les collectivités volontaires à un changement de pratique

**Objectif :** Reconnecter les citoyens à la nature environnante grâce à une démarche participative, en créant des liens sociaux autour d'un bien commun : La biodiversité

**Point central :** Création d'un jardin communal sauvage en co-construction avec les élus et les habitants





# Accompagner les collectivités volontaires à un changement de pratique

NIORT - Jardin des brouettes

